



d'Archéologie et d'Histoire du pays de Liège

Siège social : 13, quai de Maastricht, 4000 Liège
Siège d'exploitation (provisoire) :
13c, rue du Vertbois, 4000 Liège

JUILLET-SEPTEMBRE 2005

INSTITUT
ARCHEOLOGIQUE
LIEGEOIS

N° 11 (tome II)

LE MUSEE D'ANSEMBOURG A CENT ANS

Ce n'est pas tous les jours, en Wallonie, que l'on peut commémorer ce genre de centenaire, mais il est vrai que la Ville de Liège a été la première à se doter d'institutions muséales dignes de ce nom. Hommage doit être rendu à nos arrière-grands-pères, eux qui eurent à la fois l'audace, l'intelligence et la sagesse de prendre les initiatives nécessaires à la conservation de la mémoire et du patrimoine artistique liégeois.

C'est, en effet, dès 1902 que l'échevin des Beaux-Arts de l'époque, Alfred Micha, par ailleurs membre et futur président de l'Institut archéologique liégeois, mais aussi artisan du rapprochement de la Ville de Liège et de notre Société, s'inquiéta du devenir de l'Hôtel d'Ansembourg, mis en vente par ses propriétaires d'alors, la famille Jongen. Le Conseil communal décida de l'acquisition en mars 1903 et le musée fut inauguré le 10 septembre 1905, en pleine Exposition universelle.

Le Liège de la Belle Époque rendait donc un vibrant hommage au Liège du XVIII^e siècle. Le Liège du début du XXI^e siècle se doit également de témoigner sa reconnaissance envers ceux qui ont permis la transmission de ce précieux patrimoine.

A l'occasion de ce centenaire, l'I.A.L. a donc décidé de plusieurs manifestations et notamment de rééditer l'article important de Pierre Bernard consacré à l'*Etude archéologique du meuble de menuiserie liégeois au XVIII^e siècle*, publié en 2000 dans le tome CIX (1997-1998) du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Ce texte est basé sur son mémoire de licence, présenté à l'Université de Liège au terme de l'année académique 1994-1995, en vue de l'obtention du grade de Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie, travail pour lequel l'I.A.L. lui a d'ailleurs décerné le Prix Larbalète en 1996.

Publication trimestrielle de l'Institut archéologique liégeois

Également diplômé en ébénisterie, l'auteur a conjugué avec brio son acquis technique et ses connaissances d'historien de l'art pour nous proposer une étude novatrice, qui a rencontré un grand succès auprès des étudiants en ébénisterie, des chercheurs, des collectionneurs et des spécialistes. Ce numéro du *B.I.A.L.* étant aujourd'hui épuisé, il convenait de le rééditer tant la demande est constante.

Par ailleurs, l'Institut a décidé de publier une nouvelle plaquette de Pierre Bernard, intitulée *Petit florilège du meuble liégeois au XVIII^e siècle*. Destiné à un large public, ce recueil propose une chronologie des styles, ainsi qu'une analyse succincte des techniques et typologies du mobilier liégeois de menuiserie, suivies de quelques précisions sur le meuble en marqueterie, production moins connue. Près de quatre-vingts illustrations en couleurs de chefs-d'œuvre, issus des collections du Musée d'Ansembourg à Liège et de collections privées, soutiennent et agrémentent cette synthèse didactique qui constitue, en outre, un excellent complément à l'*Etude archéologique du meuble de menuiserie liégeois au XVIII^e siècle*.

Depuis peu, la carrière de restaurateur de Pierre Bernard connaît une autre orientation, puisqu'il a rejoint la Direction des Monuments et Sites du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale. Il reste néanmoins, dans ce domaine pointu, un expert auquel l'I.A.L. n'a jamais hésité à faire appel. Qu'il soit donc ici doublement remercié.

Fêtons ensemble ces événements et retrouvons-nous le jeudi 22 septembre, à partir de 20 heures, au Musée d'Ansembourg (En Feronstrée 114, 4000 Liège). Le Bureau de l'I.A.L. et moi-même aurons le plaisir de vous y recevoir à l'occasion d'une manifestation exceptionnelle, organisée en collaboration avec le Théâtre Arlequin. Cordiale invitation à tous !

Pierre GILISSEN

LE PORTRAIT DE MONSIEUR DE GRADY (†1767), ŒUVRE INÉDITE DE LOUIS-FÉLIX RHÉNASTEINE ?

Grâce à la générosité de feu Monsieur Jean-Louis Libert (1914-2004), Premier Substitut honoraire du Procureur du Roi à Huy¹, le Trésor de la Cathédrale de Liège vient de faire l'acquisition d'une très belle œuvre des alentours de 1765 (fig. 1)².

¹ Ce magistrat est l'auteur d'un livre de souvenirs : LIBERT, J.-L., *Souvenirs, tribulations et réflexions d'un Belge liégeois*, Liège, Éditions du Perron, 1991, 486 p.- Ce portrait se trouvait, jusqu'il y a une trentaine d'années, dans un hôtel sis rue Saint-Pierre, n° 13, où vécut les membres de la famille de Grady et leur lointain parent, Jean-Louis Libert.- Nous remercions nos collègues et amis, Philippe GEORGE, Conservateur du Trésor de la Cathédrale de Liège, et Vanessa KRINS, Attachée à l'Institut du Patrimoine wallon, de nous avoir fait part de leurs remarques et suggestions.

² Photographie à l'Institut royal du Patrimoine artistique à Bruxelles : KIKIRPA/B162971. La toile mesure 222x164 cm.- MAQUET, J., *Acquisition : le portrait de Charles-Antoine de Grady, évêque suffragant de Liège (1762-1767)*, in *Bloc-Notes. Trésor de la Cathédrale de Liège*, n° 3, 1/2005, p. 6-8.

Il s'agit d'une peinture à l'huile sur toile, toujours insérée dans son superbe cadre rococo d'origine; elle représente un évêque. Le corps de trois-quarts et le visage de face, celui-ci se tient debout devant un fauteuil de style rococo avec accoudoirs; le bois est doré et le tissu est noir. A la droite du prélat, une fenêtre, encadrée de deux pilastres à chapiteaux toscans, s'ouvre à l'extérieur vers un bâtiment baroque (?) comprenant deux ailes en saillie, dont l'une est sommée d'une coupole avec lanternon. L'évêque est revêtu de ses habits sacerdotaux : aube, rochet et *cappa magna*; il porte également la croix pectorale épiscopale et, dans sa main gauche, il tient sa barrette. Sur une petite table, placée devant lui et recouverte d'un velours vert foncé traînant sur le sol, sont posées sa mitre et sa crosse, ainsi que deux livres. Le premier, sur lequel l'ecclésiastique a posé son index, est ouvert. Le second, placé en-dessous du premier, porte une inscription sur la tranche : *Jus civile*; c'est un manuel de droit civil. Le sol est recouvert de dalles de marbre rouge entre lesquelles s'insèrent des losanges de marbre blanc. A droite du tableau, apparaît un piédestal, quasiment aussi haut que le prélat, sur lequel se dresse une colonne. Le long de ceux-ci pendent un tissu doré et un autre velours vert foncé; sur ce dernier apparaissent les armoiries de cet évêque : de sinople – vert – au lion de gueules – rouge –, armé et lampassé de même, l'écu timbré à dextre d'une mitre d'or et à senestre d'une crosse d'or passée en pal, le tout accosté de deux griffons de sinople tenant un étendard; sa devise est : *Virtute ad alta* – vers le haut par la vertu –.

Cette œuvre est le portrait en pied de Charles-Antoine de Grady, évêque suffragant de Liège (1762-1767) et évêque titulaire de Philadelphie³.

Charles-Antoine de Grady a été baptisé le 26 novembre 1712 en l'église Saint-Jean-Baptiste à Liège. Il est le fils du chevalier Henri de Grady, échevin de Liège, et de Catherine Salme. Licencié en droit de l'Université de Louvain en 1737 – ce qui explique la présence du manuel de droit sur son portrait –, il devint chanoine tréfoncier de la cathédrale Saint-Lambert le 6 novembre 1750. Le 21 décembre 1762, Charles de Grady fut consacré évêque suffragant coadjuteur, sous le titre d'évêque de Philadelphie – aujourd'hui Alachehr, en Turquie – par Pierre-Louis Jacquet, évêque suffragant de Liège⁴. Le prince-évêque désirait, en effet, donner un coadjuteur à son évêque suffragant devenu fort âgé. La cérémonie de consécration épiscopale se déroula en la collégiale Saint-Pierre où de Grady possédait déjà un canonicat; il devint le prévôt de celle-ci le 14 novembre 1763. À la mort de Pierre-Louis Jacquet, le 11 octobre 1763, Charles de Grady devint évêque suffragant, charge à laquelle il fut confirmé par le successeur de Jean-Théodore de Bavière († 27 janvier 1763)⁵, Charles-Nicolas d'Oultremont⁶, élu le 20 avril 1763.

³ Un autre portrait de cet évêque suffragant, en buste cette fois, est actuellement conservé dans la grande galerie du premier étage du palais des Princes-Évêques (peinture à l'huile sur toile, KIKIRPA/B/168948, 78x65 cm).

⁴ Concernant cet évêque titulaire d'Hippone, évêque suffragant de Liège (1737-1763), v. MINKE, A., *Jacquet, Pierre-Louis (1688-1763)*, in *Die Bischöfe des Heiligen Römischen Reiches. 1648 bis 1803. Ein biographisches Lexikon*, éd. GATZ, E. avec la coll. JANKER, S.M., Berlin, 1990, p. 205 (avec bibliographie antérieure).

⁵ Concernant ce prince-évêque (1744-1763), v. GREIPL, E.J., *Bayern, Johann Theodor von, in Die Bischöfe...*, 1990, p. 205-208 (avec bibl. ant.).

⁶ Concernant ce prince-évêque (1763-1771), v. MINKE, A., *Oultremont, Charles Nicolas d', in Die Bischöfe...*, 1990, p. 334-335 (avec bibl. ant.).



C'est, du reste, de Grady qui avait conféré à ce dernier les ordres majeurs et, le 10 juin 1763, jour de la Pentecôte, qui avait procédé à sa consécration épiscopale.

Durant les quatre années de sa carrière de suffragant, Charles de Grady sillonna en long et en large le diocèse de Liège, essentiellement pour y administrer les sacrements de la confirmation et de l'ordre, mais aussi pour poser la première pierre d'églises ou pour les consacrer. Ainsi, posa-t-il, le 23 juillet 1765, la première pierre de l'église Saint-André, sur la place du Marché à Liège; ainsi, consacra-t-il la chapelle Saint-Hubert de Stoumont (31 juillet 1764), l'église collégiale Saint-Gangulphe de Florennes (10 juin 1766), l'église Saint-Jean-Baptiste de Chastrès (12 juin 1766), l'église Saint-Laurent de Matagne-la-Grande (13 juin 1766), l'église Saint-Hubert de Pesche (17 juin 1766), l'église Saint-Lambert d'Aublain (18 juin 1766), l'église des Récollets de Chimay, dédiée à saint Bernardin (20 juin 1766), l'église des Récollets de Châtelet (29 juin 1766), l'église Saint-Hubert de Geer (4 juillet 1766) et l'église Saint-Denis de Grand-Axhe (5 juillet 1766).

Le 9 juillet 1767, Charles-Antoine de Grady mourut dans son château de Brialmont, qu'il avait fait complètement restaurer avant 1759, lui conférant ainsi une part de son aspect actuel. Il fut enterré dans la cathédrale Saint-Lambert et un mausolée – inconnu ? – fut réalisé⁷.

Si le portrait de Charles-Antoine de Grady n'est pas signé, par contre, sur le palier de l'escalier des États au Palais provincial est actuellement conservée une toile qui représente le prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont (1763-1771)⁸; elle porte la signature de l'artiste malmédien Louis-Félix Rhénasteine (1718-1798) (fig. 2)⁹.

Quelques éléments stylistiques et historiques nous incitent à faire le rapprochement entre les deux œuvres et à émettre l'hypothèse d'une attribution de la première – considérée jusqu'ici comme anonyme – à ce peintre. De trop nombreuses similitudes existent, en effet, dans les détails reproduits sur les deux tableaux pour ne pas être relevées: les deux prélats occupent la même position debout, corps au trois-quarts, visage de face, placés devant un fauteuil du XVIII^e siècle avec un tissu noir; à droite de Charles-Nicolas d'Oultremont figure une fenêtre encadrée d'un pilastre toscan, s'ouvrant à l'extérieur vers un édifice baroque, sommé d'un campanile; ce prélat est revêtu de ses habits sacerdotaux: aube, rochet, *cappa magna*

⁷ Sur la vie et la carrière de Charles-Antoine de Grady, v. BORMANS, S., *Grady, Charles-Antoine, chevalier de*, in *Biographie nationale de Belgique*, t. 8, Bruxelles, 1884-1885, col. 178-179.- DE RYCKEL, A., *Le château de Brialmont*, in *Leodium*, t. 11, 1912, p. 92-111.- SIMENON, G., *Charles-Antoine de Grady, suffragant de Liège (1762-1767)*, in *Leodium*, t. 12, 1913, p. 1-7.- BERLIÈRE, U., *Les évêques auxiliaires de Liège*, Bruges-Lille-Paris, 1919, p. 167-170.- MINKE, A., *Grady, Charles Antoine de (1712-1767)*, in *Die Bischöfe....*, 1990, p. 158.- BOUTIER, M.-G., *De Grady suffragant. Dialogue rimé et chanson composés à Liège en 1762*, in *Les Dialectes de Wallonie*, t. 19-20, 1991-1992, p. 115-150.

⁸ Photographie à l'Institut royal du Patrimoine artistique à Bruxelles: KIKIRPA/KN8467. La toile mesure 230x110 cm.- Concernant Charles-Nicolas d'Oultremont, v. n. 6.

⁹ Sur ce peintre, v. le bref aperçu suivant: DEBATISSE, U., *Rapport d'examen et de traitement: «La Lamentation» attribuée à Louis-Félix Rhénasteine de Malmédy*, Liège, Institut supérieur des Beaux-Arts Saint-Luc, 2002-2003, p. 3-5. – Nous remercions M. Philippe GEORGE et M^{me} Imelda HEUSCHEN d'avoir attiré notre attention sur ce dossier récent.



et croix pectorale épiscopale; sur une table, en face de l'ecclésiastique, sont posés les insignes de son autorité, à savoir une mitre épiscopale et le chapeau de prince du Saint-Empire romain de la Nation germanique; à l'arrière de l'évêque et le long du bord gauche du tableau se détache un velours, noir en l'occurrence. Enfin, le sol est composé, comme dans le portrait de Charles-Nicolas de Grady, de dalles de marbre rouge, dans lesquelles sont insérés des losanges de marbre blanc.



Fig. 1. – Charles-Antoine de Grady,
évêque suffragant de Liège (1762-1767)
© Trésor de la Cathédrale de Liège.
Photo Philippe George.



Fig. 2. – Charles-Nicolas d'Oultremont,
prince-évêque de Liège (1763-1771)
© KIKIRPA.
Photo KN8467.

À ces données stylistiques s'en ajoutent d'autres d'ordre historique. Nous savons, en effet, que Louis-Félix Rhénasteine était actif à la cour de Charles-Nicolas d'Oultremont: il a signé le portrait de l'évêque en question (fig. 2). Par ailleurs, l'évêque suffragant de ce prélat fut, pour la première partie de son règne, Charles-Antoine de Grady, lequel mourut en 1767. Du reste, un lien hautement symbolique d'un point de vue liturgique unissait les deux ecclésiastiques: Charles-Antoine de Grady fut celui qui conféra à Charles-Nicolas d'Oultremont la consécration épiscopale.

Est-il donc interdit d'imaginer que Louis-Félix Rhénasteine, portraitiste du prince-évêque Charles-Nicolas d'Oultremont, soit également l'auteur du portrait de son plus proche collaborateur, tous deux figés dans leur dignité épiscopale?

BEAUNE À MALMEDY

La Ville de Malmédy, avec le concours de la Ville de Beaune, organisera du 10 septembre 2005 au 8 janvier 2006 une exposition de prestige consacrée aux tapisseries anciennes et contemporaines de Beaune. Cette exposition marquera l'inauguration officielle du cloître restauré de notre ancien monastère et s'inscrit dans le cadre des échanges culturels que nous entretenons avec notre ville jumelle.

Pour la première fois, une sélection de tapisseries issues des collections prestigieuses de la Ville de Beaune quittera la Bourgogne pour Malmédy.

Ainsi, jusqu'au 8 janvier, le cloître de l'ancien monastère de Malmédy se parera des couleurs de Beaune. Au total, on pourra admirer douze tapisseries dont six anciennes provenant des Hospices civils de Beaune (confectionnées entre le XV^e et le XVI^e siècle) et six contemporaines réalisées par Michel Tourlière (1925-2004).

Le temps d'une exposition, ces tapisseries nous inviteront à converser avec elles et nous raconteront l'histoire d'un art ancestral perpétué à travers les siècles allant jusqu'à le faire entrer dans le registre abstrait.

Imelda HEUSCHEN

Exposition accessible tous les jours, de 14 à 18 heures; fermée les lundis, le 1^{er} novembre, les 24, 25 et 31 décembre et le 1^{er} janvier. Information auprès de Imelda Heuschen – tél 080/68.55.36 – fax 080/33.92.32 – e-mail: iheuschen@ifrance.com.



Tenture de saint Antoine (troisième quart du XV^e siècle)

Classée Monument historique au titre d'objet

Haut. 205; larg. 340 cm

Musée de l'Hôtel-Dieu. Hospices civils de Beaune

TAPISSERIES AUX ARMES DES FONDATEURS DE L'HÔTEL-DIEU DE BEAUNE¹

Fondé en 1443 par Nicolas Rolin (chancelier de Philippe le Bon) et son épouse Guigone de Salins, l'Hôtel-Dieu de Beaune fut doté grâce à l'immense fortune de ses fondateurs de somptueuses tapisseries de haute lisse. Les époux ne manquèrent pas d'y faire figurer leurs armes et leurs emblèmes ainsi que sur le mobilier et les objets précieux dont ils dotaient également l'établissement.

Un descriptif de 1501 des objets qui ornaient l'Hôtel-Dieu nous est parvenu. Il indique, entre autres, les tapisseries réservées exclusivement à la grande chambre des pauvres destinée à recevoir «les pauvres de J.-C. devenus débiles et infirmes» et sa chapelle. Y sont mentionnées deux tapisseries ornées d'un saint Antoine, patron de l'Hôtel-Dieu substitué en 1452 par saint Jean-Baptiste.

Les deux tapisseries sont réalisées en laine, avec filé d'or et argent pour l'auréole du saint. Le fond rouge porte la devise «seulle» et son étoile, alternant avec un alignement de tourterelles perchées sur une branche morte et séparées les unes des autres par les initiales entrelacées des fondateurs. Les armes de Guigone de Salins figurent au centre et aux angles. Il semble que ces tapisseries aient été commandées par la fondatrice après le décès de Nicolas Rolin, après janvier 1462.

L'Hôtel-Dieu possède également deux tapisseries en laine, dites de «L'Agneau mystique», à fond bleu, ornées de rangées de tours et de clés, sans broderie. L'Agneau mystique est représenté devant la Croix, entre la lune et le soleil: son sang est recueilli dans un calice, commémorant ainsi le sacrifice du Christ.

Des trente et une couvertures, signalées dans l'inventaire, servant tous les jours, seule une a disparu. Le décor de ces tentures fait alterner sur un fond rouge jaspé une ligne de mots «seulle» précédés ou suivis d'une étoile à six rayons et une ligne de tourterelles posées sur une branche arrachée, ponctuées par des initiales entrelacées des fondateurs, «N» (jaune) et «G» (bleu). Au centre de cette composition et aux quatre angles, une branche plus importante sert de perchoir à une tourterelle, dont l'une des pattes est posée sur la guiche d'un écu aux armes de Guigone de Salins.

D'une manière générale, le champ des pièces est composé de onze lignes horizontales de motifs. Les lignes impaires sont formées de deux ou trois mots «seulle», précédés et/ou suivis d'une étoile. Les lignes paires sont composées de quatre ou cinq tourterelles posées sur une branche arrachée, séparées et/ou précédées par le monogramme «NG». La tourterelle au centre de la sixième ligne, ainsi que celles des extrémités des lignes deux et dix, sont posées sur une branche plus importante chargée d'un écu aux armes de Guigone de Salins.

La composition générale des œuvres est austère. Le fond rouge renvoie au manteau du Christ dans le Jugement dernier. Dans la tradition chrétienne, la tourterelle est un symbole de fidélité conjugale. Elle est perchée sur une branche morte, alors que du vivant du chancelier, son emblème végétal était le chêne. Il s'agit peut-être d'une allusion au veuvage de Guigone de Salins. Ici encore, les œuvres auraient été commandées par Guigone de Salins après la mort de Nicolas Rolin, survenue en janvier 1462, ce qui confirme une donation faite par la fondatrice à l'Hôtel-Dieu en janvier 1467.

¹ Extrait de: *Drôles de trames: Tapisseries médiévales et contemporaines*, par Daniel ROUVIER, Fabienne JOUBERT, Bruno FRANÇOIS, Françoise de LOISY, Marion LEUBA, Beaune, 2002.



MICHEL TOURLIÈRE (1925-2004)

Michel Tourlière, natif de Beaune, y fit ses études, qu'il poursuivit à l'École des Beaux-Arts de Dijon, puis à l'École des Arts décoratifs de Paris dont il deviendra le directeur.

Il se destinait à la peinture murale. Sa rencontre dans les années 40 avec Jean Lurçat fut décisive pour la suite de sa carrière. Par ce fait, il participe au grand mouvement lancé par Lurçat, pour impulser une vie nouvelle à l'art de la tapisserie, qui alors, abandonna la copie de la peinture de maître, encore en usage depuis le XVIII^e siècle, pour redevenir un art créatif à part entière. Plus tard, Directeur de l'École Nationale des Arts décoratifs d'Aubusson, il poursuivit cette réforme et oeuvra pour une ouverture à l'art actuel et à l'art abstrait.

Indéniablement, toute l'œuvre de Michel Tourlière est vouée aux couleurs, à la lumière de la Bourgogne. Son imagination s'est inspirée des terroirs de sa ville natale où s'imbriquent les vignes, les clos et les villages dans un patchwork coloré au gré du rythme des saisons. «J'aime la Bourgogne quand elle délire. Quand elle délire des couleurs à l'automne, avec les rouges, avec les jaunes de chrome, avec les carmins», confiait-il à Pierre Cabanne, lors de son dernier entretien.

Pour Michel Tourlière, la tapisserie est une fresque murale mobile (Le Corbusier parlait «du mur de nomade»), ce qui l'a amené à privilégier ce mode d'expression. Clin d'œil encore à la région dont les lieux, châteaux, églises, institutions, demeures privées sont garnies de tapisseries.

Accrochée au Musée de la Vigne et du Vin de Beaune, le Vigneron est une œuvre de jeunesse – 1947 – une première commande. Elle donne à voir les acquis de sa collaboration avec Jean Lurçat. Dans cette tapisserie, Michel Tourlière donne toute son imagination et nous offre une belle lecture du travail dans la vigne, une communion entre la nature et l'homme qui en est imprégné. Ce fut le début d'une période fructueuse et symbolique autour de la vigne et du vin, dans de grands formats.

Progressivement, l'œuvre de Michel Tourlière s'inscrit dans une démarche plus personnelle, aboutissant aux tapisseries plus abstraites, toujours pleines de poésie. Elles font vibrer les formes arrondies, aériennes d'un dessin souple dans un bain de couleurs. On pense à des oiseaux, peut-être la trace laissée par la mobilité des grands habits et des coiffes des sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu, toujours vêtues de ces vêtements depuis le Moyen Âge, souvenir de jeunesse du cartonnier.

Toute trace des influences passées a disparu de son œuvre qui devient singulière, fruit de son imagination. C'est l'aboutissement des années de travail en collaboration avec les lissiers.

Michel Tourlière, homme de passion, d'exigences, par ses œuvres participa à la continuité de l'art de la tapisserie. Il sut répondre à la demande des architectes qui utilisaient la tapisserie pour faire vibrer les grands murs des bâtiments construits depuis les années 50. Tout au cours de sa carrière, Michel Tourlière fut sollicité par les architectes, les institutions, les musées pour créer des œuvres en accord avec les sites choisis, ce qui lui permit de s'exprimer dans de grands formats. Il sut retenir l'attention des amateurs pour qui il réalisa de nombreuses commandes.

Lorsque au cours de repas servis au Bastion des Hospices de Beaune ou au Château du Clos de Vougeot, je vois les serviettes blanches que les convives agitent au-dessus de leur tête, je pense que ce sont les arabesques des tapisseries de Michel Tourlière qui s'envolent pour lui rendre hommage.

Michel GAUDILLÈRE

Conseiller municipal de Beaune

Délégué aux Arts plastiques

EMPREINTES MÉDIÉVALES : ARCHIVES DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

Les 17^{es} Journées du Patrimoine nous verront nombreux à sillonner villes et campagnes à la (re)découverte des fleurons de l'architecture du Moyen Âge, période millénaire qui a vu les abbayes s'organiser, les clochers s'élever, les châteaux forts se multiplier, les donjons, fortifications et remparts se dresser.

La sauvegarde, la restauration et la mise en valeur de cet héritage médiéval, nous les devons à des hommes passionnés – architectes, sculpteurs, maîtres verriers, peintres..., experts de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. Des décennies durant, ils ont uni leurs talents pour gommer les outrages du temps et rendre beauté et prestige à nos chefs-d'œuvre architecturaux.

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, la plupart des architectes et artisans ont une activité intense de dessinateur : croquis de voyages, restitutions d'édifices détruits, relevés rapides ou extrêmement détaillés de monuments ou de décors, présentations de projets... Ces dessins, souvent exécutés à l'encre de Chine ou au crayon gris, parfois rehaussés d'aquarelle ou de gouache, présentent des qualités esthétiques certaines. Ils ne sont cependant qu'une des facettes du travail accompli par la Commission royale. Les notes, rapports, correspondances, photographies, esquisses qui mènent au projet final, en sont indissociables, car ils permettent de découvrir les problèmes rencontrés, les interrogations suscitées, les solutions choisies.

Organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine, mais également à l'occasion du



Eglise paroissiale de Gonrioux. Projet de statue de saint Georges par Ernest Lahaye et approuvé par la Commission royale en 1905. Crayon et aquarelle. (Dossier Couvin 1.11)

170^e anniversaire de la création de la Commission royale, l'exposition *Empreintes médiévales* vous propose quelques-uns des plus beaux dessins d'architecture et d'art décoratif que conserve le Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F. Une sélection de cinquante-cinq documents, illustrant trente biens répartis sur l'ensemble de notre territoire wallon, vous convie à voyager dans le temps. Le catalogue de l'exposition devrait vous plonger au cœur des débats et des anecdotes, parfois pittoresques, qui ont émaillé certaines réalisations.

Cette publication, qui constitue également le tome 18 du *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, est particulièrement bien illustrée et documentée. Les textes d'introduction sont signés : Baron Tollet, Président de la C.R.M.S.F. et Pierre Gilissen, Secrétaire permanent de la C.R.M.S.F. ; Luc Francis Genicot, Membre de la C.R.M.S.F. ; Monique Merland, Documentaliste de la C.R.M.S.F. La rédaction des notices du catalogue a été confiée aux membres de l'asbl Art&Fact : Marie-Sophie Degard, Isabelle Graulich, Julie Hanique, Pierre Henrion, Jean Housen, Isabelle Verhoeven et Gaëtane Warzée.

L'exposition – qui se veut itinérante – débutera son périple en Wallonie dans un cadre prestigieux : l'ancien palais des Princes-Évêques à Liège. Inaugurée le jeudi 8 septembre à 18 h., elle sera accessible au public, du 9 au 16 septembre, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

L'asbl Art&Fact propose aux membres de l'I.A.L. de se joindre à la visite commentée qu'elle organise le 13 septembre à 14 h., sur réservation préalable. Elle vous emmènera dans chacune des provinces de notre Wallonie, de Braine-l'Alleud à Yvoir, pour une inspection de ces biens patrimoniaux, souvent classés, parfois reconnus « Patrimoine exceptionnel » ou même « Patrimoine mondial ».

Monique MERLAND

Des informations peuvent être obtenues auprès de la C.R.M.S.F. (tél. : 04/232.98.60 ; e-mail : monique.merland@crmsf.be. Les réservations pour la visite commentée s'effectueront auprès de l'asbl Art&Fact (tél. : 04/366.56.04 ; e-mail : art-et-fact@misc.ulg.ac.be).

LA FÊTE DES ARBRES

Au Japon, la foule se presse dans les parcs, au printemps et vers la fin novembre, pour admirer la féerie des cerisiers en fleurs, dont les pétales roses jonchent le sol, ou pour jouir de l'enchantement de la lumière dans les feuillages feu des érables. Ce spectacle est un émerveillement pour la population qui vénère ces arbres emblématiques du cycle immuable de la nature. Un peu plus loin, au cœur de jardins paisibles, d'autres spectateurs contemplent des ramures structurées qui révèlent la personnalité des végétaux et valorisent l'élégance de leur silhouette. Cet amour de la nature, lié au shintoïsme, habite le peuple nippon qui entretient une relation forte et très particulière avec les paysages, les arbres.



Oserais-je dire que ce type de relation privilégiée pousse Benjamin Stassen, photographe naturaliste, à arpenter nos collines, nos campagnes, nos forêts, à observer, fixer sur pellicule, dresser les portraits d'arbres exceptionnels et nous conter des petits bouts de leur histoire séculaire? Les patriarches qui ont survécu aux outrages du temps et se dressent, nobles et fiers, dans nos villes, nos villages, nos cimetières... sont aussi des supports de croyances, des symboles de paix, de liberté, de justice, de pouvoir. Enracinés dans nos paysages, ils commémorent parfois notre histoire, perpétuent notre folklore, nos légendes, ou tout simplement, agrémentent notre univers, notre vie.

Benjamin Stassen se consacre à la connaissance et à la protection de ce patrimoine naturel depuis près de vingt ans. En 1989, il fonde l'A.S.B.L. Le Marronnier et s'attache, avec talent, à communiquer sa passion par l'édition de plusieurs ouvrages remarquables (*Géants au pied d'argile* en 1993, *La Forêt des ombres* en 1999, *Arbres à histoire* en 2000, *La Mémoire des arbres* en 2004-2005). Cette année, il commémore la Fête des Arbres, organisée pour la première fois, le 21 mai 1905, à Esneux. Ce jour-là, journalistes, écrivains, artistes et ténors de la vie politique étaient tous venus rendre hommage à la beauté de l'arbre, symbole d'une nature menacée par l'essor industriel triomphant. Rapidement, la Fête des Arbres gagna tout le pays; elle ne s'est maintenue qu'au cœur de la boucle de l'Ourthe esneutoise, aujourd'hui classée et reconnue « Patrimoine exceptionnel de Wallonie ».

La démarche de Benjamin Stassen rappelle donc l'important courant d'opinion en faveur de la nature qui s'est développé à partir du début du XX^e siècle et qui a conduit à diverses mesures pour la protection de notre patrimoine naturel, dont les lois de 1911 et 1931, mais aussi l'adjonction, en 1912, d'une section des Sites à la déjà vénérable Commission royale des Monuments¹. Benjamin Stassen rend aujourd'hui la parole à différents protagonistes de la région, et notamment à Louis Gavage, président de l'Association pour la Défense de l'Ourthe, qui a entretenu des liens étroits avec la Commission royale des Monuments et Sites entre 1924 et 1964.

L'album en préparation sera, à n'en pas douter, luxueux et extrêmement bien documenté: iconographie choisie (dessins de Jacques Ochs, Auguste Donnay, François Maréchal, photographies d'époque..., plus d'une centaine d'illustrations couleurs), récit soigné, bibliographie, index, liste des arbres cités et illustrés..., un ouvrage qui incitera à la (re)découverte d'un siècle rythmé par la respiration des hommes et des arbres.

Monique MERLAND

STASSEN, Benjamin. *La Fête des Arbres: 100 ans de protection des arbres et des paysages à Esneux et en Wallonie (1905-2005)*.- Liège: Editions Antoine Degive, 2005.- 224 p.: ill.; 20 x 25,7 cm.-

Parution prévue le 28 octobre 2005. Prix: 30 €. Ouvrage à commander auprès de la Commune d'Esneux, Fête des Arbres, place Jean d'Ardenne 1, 4130 Esneux, tél.: 04/380.94.13, e-mail: info@esneux.be.

¹ Pour une information complète sur ce sujet: FROMENT, Alfred. *Un siècle de protection des sites*. In: *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 17 (2000-2001), p. 9-33.



RÉTROSPECTIVE WILLIAM DEGOUVE DE NUNCQUES À STAVELOT

Peintre de «la solitude méditative», W. Degouve de Nuncques (Monthermé, 1867 – Stavelot, 1935) est classé parmi les peintres symbolistes belges bien que né dans les Ardennes françaises. Après la guerre de 1870, ses parents s'établirent définitivement en Belgique. A Spa dans un premier temps et ensuite à Bruxelles où il suivit les cours de l'Académie d'Ixelles pendant quelques mois. De tempérament autodidacte, il se lassa très vite de cet enseignement scolaire. Les conseils de Jan Toorop, avec qui il partagea un appartement à Machelen, lui furent précieux et contribuèrent à sa formation.

En 1894, il épousa Juliette Massin et devint par ce fait beau-frère d'Emile Verhaeren. Ce dernier lui permit d'entrer en relation avec les écrivains de «La Jeune Belgique», groupe qu'il fréquenta assidûment et qui vit se confirmer et s'épanouir ses tendances symbolistes.

Désireux de parcourir l'Europe, les époux Degouve y visitèrent de nombreux pays, et à chaque escale, William trouva une inspiration nouvelle. La guerre de 1914 et l'invasion de la Belgique mit fin à leurs escapades et ils se réfugièrent en Hollande où beaucoup de ses œuvres entrèrent dans la collection Kröller-Müller. Aujourd'hui, c'est dans ce musée que l'on peut admirer la collection la plus importante de ses œuvres.

Revenu en Belgique en 1919, William subit la plus cruelle des pertes, le décès de sa compagne. Fauché par le chagrin, il s'enfonça dans une solitude muette. Une amie retrouvée, Suzanne Poulet, lui rendit goût à la vie. Ils s'installèrent en 1922 à Stavelot et se marièrent en 1930.

Si les milieux culturels de la ville de Stavelot s'intéressèrent si souvent à cet artiste (rétrospectives en 1937, 1963 et 2005), c'est parce que cet «enfant du pays par adoption» y réalisa, entre 1922 et 1932, la dernière partie de son œuvre tout empreinte de la douce mélancolie des paysages ardennais. Cloîtré dans une solitude voulue et désormais en marge de tous les grands courants picturaux du siècle, « ce vieux barbu» au grand chapeau parcourut inlassablement les forêts et les vallées de l'Amblève et de la Warche.

Curieusement, son œuvre eut peu de succès de son vivant. Les milieux intellectuels et artistiques locaux ne s'y intéressèrent guère et son œuvre tomba peu à peu dans l'oubli... Mais d'autres s'y intéressèrent! Ne citons, pour mémoire, que le musée Kröller-Müller. Car entre-temps, le symbolisme européen avait refait surface et nombre de peintres quelque peu «négligés» avaient retrouvé la faveur du grand public. La ville de Stavelot ne fut pas en reste. En 1963, une grande rétrospective lui rendit un vibrant hommage.

On peut dire qu'aujourd'hui, W. Degouve de Nuncques se retrouve au premier plan en compagnie de Khnopff, Delville, Lebrun, Frédéric, Minne... C'est pourquoi il ne faut pas manquer cet événement culturel et artistique, présenté jusqu'au 18 septembre 2005, dans le cadre prestigieux de l'abbaye de Stavelot.

